

# CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN ENTREPRISE - CCE

*Faites reconnaître vos compétences  
ou celles de vos collaborateurs*

## OBJECTIFS

- Bénéficier de la **reconnaissance et de la valorisation des compétences** acquises
- Développer l'**employabilité des adultes** : salariés, demandeurs d'emploi
- Répondre aux **besoins de compétences** de l'entreprise
- Donner à l'entreprise un **outil de GPEC, de fidélisation et de motivation de ses salariés**

## NOTRE PROPOSITION

- Un entretien préalable avec le salarié, pour lui expliquer le **dispositif, les prérequis et valider son projet**
- Dans le cadre d'un accompagnement, sur la base d'un portefeuille de preuves ou à l'issue d'une formation, le **CCE atteste de la maîtrise ou de la compétence acquise** en situation professionnelle ou à l'issue du parcours de formation
- **12 certifications** sont proposées, détails sur <https://www.cci.fr/ressources/formation/formation-continue/cce>

## LES +

Les **CCE sont délivrés par la CCI et mis en œuvre** par les centres de formation agréés :

- **Reconnaissance formelle délivrée pour 5 ans**
- **Inscrits au Répertoire Spécifique**



**SOLUCCIO**  
Compétences RH



### PUBLIC

Salarié  
Responsable RH



### TARIF

Coût du certificat : 500€  
Accompagnement  
et formation sur devis,  
selon durée  
Éligible au CPF



### POUR ALLER PLUS LOIN

- Ateliers RH et droit social
- Accompagnement au recrutement